



**Comptables
en management
accrédités**



CPA Australia

L'alliance comptable prend une dimension internationale

Un accord marquant conclu entre La Société des comptables en management du Canada (CMA Canada) et CPA Australia élargit le territoire mondial des deux organismes en leur donnant accès à de nouveaux continents.

L'accord, dont l'entrée en vigueur est immédiate, contient des précisions quant à la façon dont les membres de CMA Canada et de CPA Australia peuvent obtenir leur accréditation réciproque. Les membres de CMA Canada qui respectent les conditions d'admissibilité de CPA Australia pourront utiliser de plein droit le titre de CPA en Australie et dans les autres pays où CPA Australia exerce ses activités. Inversement, les membres de CPA Australia qui respectent les conditions d'admissibilité de CMA Canada pourront utiliser de plein droit le titre de CMA au Canada.

Les CMA respecteront les conditions d'admissibilité de CPA Australia s'ils ont suivi avec succès un cours de vérification dans le cadre de leur programme de formation de premier cycle ou le volet du programme de CPA Australia portant sur les services de vérification et de certification.

Les CMA désireux d'exercer l'expertise comptable en Australie devront réussir les programmes de certification, de vérification, de droit et de fiscalité que prescrit CPA Australia, de même que respecter les exigences réglementaires régionales, le cas échéant.

Les CPA qui, en Australie, ont satisfait à des exigences de formation, de perfectionnement professionnel et d'expérience équivalentes aux exigences d'accréditation de CMA Canada, et qui respectent les conditions d'admissibilité établies par la société ou l'Ordre affilié de la province ou du territoire où ils résident ou travaillent, seront admissibles à l'accréditation auprès de CMA Canada. Les CPA désireux d'exercer l'expertise comptable au Canada devront suivre avec succès le programme de spécialisation post-accréditation en expertise comptable de CMA Canada et satisfaire aux exigences réglementaires établies par les autorités gouvernementales et (ou) par la société ou l'Ordre affilié à CMA Canada dans la province ou le territoire où ils résident ou travaillent.

Pour les CMA : Les renseignements sur le processus de demande d'admission et sur les exigences précises à satisfaire pour devenir CPA sont affichés sur le site Web de CPA Australia, à l'adresse http://www.cpaaustralia.com.au/cps/rde/xchg/SID-3F57FECB-7324056D/cpa/hs.xsl/1606_28770_ENA_HTML.htm . Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec Ange Rice, Global Relationships - Project Officer, à l'adresse angela.rice@cpaustralia.com.au.

Pour les CPA : Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les conditions à remplir pour devenir CMA en s'adressant à la société ou à l'Ordre affilié de la province ou du territoire où vous comptez travailler ou résider. [Cliquez ici](#) pour consulter la liste où figurent les sociétés provinciales ou territoriales et l'Ordre affiliés à CMA Canada.